Arcueil, mardi 21 juin 2021

Madame la Rectrice,

Depuis des semaines, nous alertons sur la nécessité d'anticiper autant que possible l'organisation des examens, notamment en prévoyant un vivier de correcteurs et d'examinateurs en nombre suffisant. Nous ne pouvons que constater que l'absence d'anticipation conduit à une situation catastrophique, qui aurait tout à fait pu être évitée. Les dysfonctionnements en lien avec les convocations sont particulièrement nombreux et d'une gravité sans précédent, puisqu'ils mettent en péril la tenue même de l'examen :

- des convocations adressées dans la soirée de vendredi pour lundi 8h30, convocations qui n'ont donc pas été reçues à temps par les collègues ;
- des convocations rétroactives, reçues dans l'après-midi du lundi... pour le lundi matin !

- des convocations au pied levé, par téléphone, les chefs de centre cherchant eux-mêmes à constituer des jurys sur simple appel téléphonique à des collègues censés être «disponibles». Ceux-ci reçoivent alors parfois par des injonctions et des mises en demeure sans aucun statut réglementaire ;
- des collègues convoqués, sans être attendus dans le centre d'examen, où on ne leur propose rien à faire, alors qu'il leur a parfois fallu plus de deux heures pour s'y rendre !
- des collègues convoqués dans deux centres simultanément ;
- des convocations de stagiaires, pour le baccalauréat comme pour le DNB ;
- des convocations de personnels vulnérables, en ASA depuis des mois ;
- des collègues devant recevoir leur vaccin le jour de leur convocation, mais dont on exige un arrêt maladie !
- une composition des jurys non conforme aux textes, avec des binômes de collègues dont aucun n'enseigne les spécialités, ni même parfois les disciplines concernées par le Grand Oral, mais qui subissent des pressions pour faire passer malgré tout des candidats dont le jury est absent ;
- enfin : des candidats dont le centre d'examen a été modifié à la dernière minute, et qui n'ont pas nécessairement pris connaissance de l'information à temps, mais aussi des annulations pures et simples de passage, très dommageables pour les candidats, qu'on avertit alors qu'ils pourraient être reconvoqués dans la journée même sur un autre centre d'examen !

Du retard est déjà pris, inévitablement, sur le calendrier de passation du Grand Oral. Quels aménagements sont prévus pour pallier ce retard ? A quelle nouvelle séquence d'improvisation dans l'envoi des convocations faut-il s'attendre à présent ? Il est indispensable cette fois d'anticiper pour ne pas placer de nouveau élèves et personnels dans une situation qui

confine à l'absurde et leur donne donne le sentiment bien légitime de ne faire l'objet d'aucune considération !

Le bilan de la numérisation des copies d'EAF et de philosophie est lui aussi désastreux :

- des copies numérisées incomplètes et dans le désordre ;
- des copies qui commencent par la fin ;
- des copies alternant pages blanches et pages rédigées ;
- des copies scannées la tête en bas ;
- des copies mélangées ;
- des copies dont le scan est à peine lisible ;
- des copies non anonymées !
- certains lots de copie ont été attribués avec 48h de retard, faisant peser une pression supplémentaire sur les correcteurs, déjà inquiets des délais de correction intenables.
- certains correcteurs ont eu la très désagréable surprise de constater qu'ils avaient perdu le travail de correction déjà effectué, en raison de l'interruption de leur connexion !

Ces problèmes alourdissent considérablement la charge de travail des correcteurs et leur font subir des conditions de travail extrêmement pénibles, qui ne font qu'accroître le sentiment d'absurdité que suscite l'idée de la numérisation des copies.

Par ailleurs, certains collègues ont vu leurs lots de copies évoluer en l'espace de quelques heures, constatant la disparition de copies déjà corrigées ou l'apparition de nouvelles et se voyant donc imposer une réorganisation de leur travail. Cela ne peut que renforcer l'impression que la numérisation des copies et l'outil Santorin visent avant toute chose à permettre une forme de surveillance et de main mise sur le rythme de travail des collègues.

Nous avons également interpellé le SIEC sur l'ensemble de ces problèmes. La multiplicité des dysfonctionnements qui incitent certains centres, dans l'Académie de Versailles, à procéder à des bricolages combinant improvisation, désinvolture et autoritarisme pèse lourdement sur les conditions de passage du baccalauréat. Il est indispensable que le Rectorat et le SIEC prennent leurs responsabilités, imposent dans les meilleurs délais le respect des règles posées et s'imposent un fonctionnement plus respectueux des élèves et des personnels.

Nous vous alertons solennellement sur les risques qui découlent de l'ensemble de ces dysfonctionnements, pour la santé des personnels, pour la qualité du travail effectué et pour la valeur du baccalauréat. Par cette désorganisation sans précédent, c'est la crédibilité de l'Institution et du diplôme national du baccalauréat qui est mise à mal.

Nous vous remercions de l'attention portée à nos signalements et attendons votre retour.

Soyez assurée, Madame la Rectrice, de notre dévouement au Service public d'éducation.

Marie Chardonnet, Maud Ruelle-Personnaz et Antoine Tardy, co-secrétaires généraux du SNES-FSU Versailles